

FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Objet : **Rapport de la Trésorerie Générale à l'Assemblée Générale 2019**

Trésorier Général : M. Paul NGUYEN

Trésorier Général par intérim : M. François DULPHY

Chers Licenciés, Chers amis,

A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts de la Fédération, voici les résultats de l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les comptes annuels joints à ce rapport, sont soumis à votre approbation.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA FEDERATION

L'exercice 2018 a été marqué d'un point de vue budgétaire et comptable par :

- Un résultat de l'exercice bénéficiaire de 35 982 €
- La poursuite de l'amélioration des fonds propres. Ceux-ci s'élevaient à (-) 25 275 € au 31 décembre 2017, ils s'établiront après approbation des comptes en Assemblée Générale à (+) 10 707 € au 31 décembre 2018 faisant apparaître un report à nouveau positif.

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Les principales données financières de l'exercice sont résumées ci-après :

1. Le montant des **produits d'exploitation** s'élève à 1 538 108 € contre 1 376 060 € en 2017 il comprend notamment :
 - a. La subvention annuelle attribuée par le Ministère dans le cadre de la Convention d'Objectif (CO) pour un montant de 411 739 € (391 887 € en 2017) +5%
 - b. Les recettes de licences, cotisations et adhésions pour un montant de 582 023 € (551 865 € en 2017) +5%
 - c. Les engagements, les provisions d'arbitrage, de scorage et de statistiques, les mutations et transferts, les pensions de Boulouris et de Toulouse, les amendes et reports de match ainsi que les diverses prestations pour un montant total de 369 004 € (301 772 € en 2017) +22%
 - d. Les autres subventions accordées par la WBSC, le CNOSF, la MLB et le CNDS s'élèvent à 47 186 € (37 689 en 2017) +25%
 - e. Les transferts de charges (refacturations) pour 94 327 € (53 134 € en 2017) +78%
 - f. Les ventes de marchandises pour 33 788 € (25 568 € en 2017) +32%
 - g. Les autres produits pour 41 € (14 144 € en 2017) ns

2. Le montant des **charges d'exploitation** s'élève à 1 503 403 € contre 1 354 597 € en 2017.
3. L'évolution des produits et des charges d'exploitation telle qu'elle est rappelée ci-dessus abouti à un résultat d'exploitation de (+) 34 705 € contre (+) 21 463 € en 2017.
4. Après prise en compte du résultat financier de (-) 4 716 € et du résultat exceptionnel de 5 993 €, l'exercice se solde par un excédent net de 35 982 €.
5. La trésorerie nette constatée au bilan au 31/12/2018 est de 59 674,74 € contre 63 415,59 € en 2017. Les fonds de la Convention d'Objectif ont été entièrement utilisés au 31/12/2018.

La situation financière de la Fédération est en amélioration mais reste encore fragile.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui sont soumis à votre approbation figurent en annexe à ce rapport. Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ces règles de présentation sont identiques à celle de l'exercice précédent et en conformité avec les règlements CRC 99-01 et 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A notre connaissance, aucun évènement important de nature à modifier les comptes soumis à votre approbation, n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice 2018 soit 35 981,76 € au poste « report à nouveau » qui passera ainsi de -25 274,69 € à + 10 707,07 €.

PRESENTATION DU BUDGET 2019

L'établissement du budget 2019 a été effectué dans une optique d'un meilleur contrôle des dépenses en essayant de poursuivre la politique entreprise de maîtrise des charges. Ce budget est établi pour 2019 à hauteur de 1 706 610 €.

PRESENTATION DE LA TRESORERIE

La Fédération Française de Baseball et Softball détient 6 comptes bancaires gérés par la banque HSBC : 1 compte courant, 1 compte sur livret A qui a généré des intérêts en 2018 à hauteur de 536,65 € et 4 comptes secondaires dont les soldes s'élèvent au 31 décembre 2018 à un montant total de 50 494,32 €.

Aux comptes (secondaires) sont associées des cartes bancaires nominatives.

En 2018 le montant total des dépenses s'élève à 1 528 904 €, elles ont été effectuées :

- 1279 virements pour un montant total de 1 249 588 €
- 127 prélèvements automatiques pour un montant total de 147 105 €
- 24 chèques pour un montant total de 24 549 €
- Les paiements par cartes bancaires s'élèvent à 101 977 €
- Les frais bancaires s'élèvent à 5 685 €

En 2018 le montant total des recettes s'élève à 1 524 774 € dont :

Cotisations, licences et mutations, réglées par les clubs à hauteur de :

- 86 % par prélèvement soit 483 547 €
- 8 % par chèque soit 46 618 €
- 5 % par virement soit 27 352 €
- 1 % en espèces soit 5 455 €

Les achats boutique sont réglés à :

- 46 % par carte bancaire via le site 14 814 €
- 22 % par chèque soit 7 094 €
- 25 % par virement soit 7 910 €
- 7 % en espèces soit 2 200 €